

► communiqué de presse

06.05.2013

Intervention de la Protection civile lors de l'accident de train à Schellebelle.**Correspondant:** Loesje Van Damme**T:** 02 500 21 55**E-mail:** loesje.vandamme@ibz.fgov.be**F:** 02 500 23 65**Intervention de la Protection civile lors de l'accident de train à Schellebelle.**

Plusieurs services de secours ont été activés lors de l'accident de train de Schellebelle. Les Unités de la Protection civile de Brasschaat et de Liedekerke ont été appelées en appui spécialisé avec le Turbo Jet et la cellule de mesure chimique.

Samedi, lors des travaux d'extinction des wagons en feu à Schellebelle, le renfort des experts de la Protection civile a été demandé. Très rapidement l'équipe spécialisée de l'unité opérationnelle de Liedekerke a été requise par le centre 100/112 de Gand. L'unité de Brasschaat a été appelée par BASF pour permettre l'utilisation du TurboJet.

Le Turbo Jet de la Protection civile a été engagé une première fois samedi pour refroidir avec un nuage d'eau les wagons en feu. Plus tard dans la journée, les wagons qui n'étaient pas en flammes ont été recouverts d'un tapis de mousse pour éviter l'évaporation des produits et leur inflammation. En fin de journée, et plus tard pendant la nuit, le Turbo Jet est encore entré en action pour les recouvrir d'un tapis de mousse permettant de refroidir les wagons.

Le Turbo Jet est un système d'extinction très puissant, composé de deux réacteurs d'avion, installés sur un camion VOLVO FM 6x6. Le TurboJet dispose sur chaque réacteur de 4 lances qui peuvent émettre un nuage d'eau ou de mousse sur une distance de 100 à 150 mètres. Les réacteurs sont installés sur une plateforme mobile qui peut se mouvoir horizontalement sur 180° et verticalement entre 10° et 45°.

Le TurboJet dispose d'une réserve de 2800 litres de kérosène et dispose d'une autonomie de 2 heures. Il est possible de refaire le plein de kérosène en situation opérationnelle.

Le TurboJet utilise 8000 litres d'eau par minute. Le système est alimenté en eau par des pompes puissantes, dites "Kuyken" qui proviennent de l'unité de la Protection civile de Brasschaat. Deux citernes de mousse sont également prévues pour le fonctionnement du TurboJet. La mousse utilisée est biodégradable dans le but de protéger l'environnement.

Le TurboJet appartient à la catégorie du matériel lourd et spécialisé de la Protection civile. La mise en place du système « TurboJet » a été rendu possible par un partenariat entre le SPF Intérieur et la firme BASF. Le TurboJet est disponible 24h/24h et 7j/7j via la Protection civile qui avec ses experts permet sa mise en œuvre.

Il existe que quelques appareils de ce type dans le monde et seul celui-ci est utilisable par les services publics.

C'est la seconde fois que le TurboJet est utilisé pour une intervention réelle.

Grâce à ce système, les services de secours peuvent mieux intervenir et d'une manière plus sécurisante. Par la même occasion, les éventuels dommages à l'environnement sont réduits. Les intervenants et les riverains sont également moins longtemps soumis à la fumée parce que le TurboJet permet d'éteindre plus rapidement un feu et donc limiter la diffusion de matières nocives dans l'air.

A coté du TurboJet, l'unité de la Protection civile de Liedekerke est également présente avec des pompes et surtout avec la cellule de mesure chimique. La cellule de mesure de la Protection civile a fait en continu des mesures avec 5 équipes de mesure des pompiers de ce produit cancérigène qu'est l'acrylonitrile, notamment dans les égouts. Les mesures se font avec des PID (Photo Ionisation Detectors)

Samedi, il a semblé que de l'eau qui a servi à éteindre le feu s'est répandue dans les égouts, entraînant avec elle des parcelles de produit dangereux. La Protection civile a vidé un bassin de rétention d'eau de la station d'épuration de Wetteren afin de pouvoir y stocker temporairement 3 millions de litres d'eau d'extinction polluée en attendant l'arrivée d'un bateau citerne.

La Protection civile sera encore sur la brèche les prochains jours afin de poursuivre les opérations de secours et de nettoyage de la pollution.

La Protection civile porte secours à la population lors de petites et grandes catastrophes. Elle appuie les services de secours à l'aide de matériels lourds et spécialisés. La Protection civile compte 600 agents professionnels et autant de volontaires disponibles 24h/24h, 365 jours par an. Ils travaillent dans 6 unités opérationnelles réparties sur tout le territoire de la Belgique. La Protection civile fait partie de la Direction générale de la Sécurité civile du SPF Intérieur. La Protection civile intervient à la demande du Ministre de l'Intérieur, des gouverneurs, des bourgmestres, des pompiers ou de la police.

Contact pour plus d'informations sur les moyens engagés à Schellebelle : Marc Looze 0495 58 16 00



Rue de Louvain 1
1000 Bruxelles

